Numéro 014, Décembre 2022

ISSN : 2518-4237

LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et Sciences Humaines

UNIVERSITE DE KARA

LONGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Décembre 2022

ISSN : 2518 - 4237

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines

UNIVERSITE
DE KARA

LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Numéro 014, Décembre 2022

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiyè
prise au « musée de Yadè », « Kabıyɛ
sɔsaa ɖiwa »

©*LƆŋGBOWU*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara-Togo
N° 014, Décembre 2022
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION
Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU**,** *Professeur Titulaire*
Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de Conférences*
Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Professeur Titulaire*
Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE, *Professeur Titulaire*
Secrétaire : Essonam BINI, *Maître de Conférences*
Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
Pr Komla SANDA (Université de Kara)
Pr Amouzou KOU'SANTA (Université de Kara)
Pr Adama KPODAR (Université de Kara)
Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)
Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)
Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)
Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)
Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)
Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)
Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)
Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)
Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)
Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)
Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)
Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux Montaigne)
Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara)
Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)
Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)
Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)
Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)
M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche (CNRST)
Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE
Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de

Lomé) ; Pr N.A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Padabo KADOUZA, (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Koffi SOSSOU,; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Boussanlègue TCHABLE, (Université de Kara) ; Pr Tchaa PALI, (Université de Kara) ; Pr Paboussoum PARI (Université de Lomé) ; Pr Martin Minlipe GANGUE (Université de Lomé); Pr Ali Pitaloumani GNAKOU (Université de Lomé) ; Pr Kouméalo ANATE (Université de Lomé) ; Pr Essohanam BATCHANA (Université de Lomé) ; Pr Kokou GBEMOU (Université de Lomé) ; Pr Séna AKAKPO-NUMADO (Université de Lomé) ; Pr A. AWESSO (Université de Lomé), Baguissoga SATRA, Maître de Conférences (Université de Kara), Essonam BINI, Maître de Conférences (Université de Kara), Mimboabe BAKPA Maître de Conférences (Université de Kara), ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Maître de Conférences (Université de Kara).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE **i**
SOMMAIRE **iii**
LIGNE EDITORIALE **vii**
SYNTHESE DES ARTICLES **xi**

LANGUES ET LETTRES **1**

A critical evaluation of human interactions in Lola Shoneyin's *The secret lives of Baba Segi's wives* and Buchi Emecheta's *The slave girl*, **LOHOU Toyi, KPEZOU Kodjo Tchaa & DADJA-TIOU Panaewazibiou……...…** **3**
Language education stakeholders' Attitudes and Personality versus Interactions and Motivational progress in Benin universities, **HOUNNOU AZOUA Mathias, LANMANTCHION Flavien Dossou & PATINVOH AGBAYAHOUN Juvenale……..…….** **17**
Le masque Wè, entre la laideur physique et la bonté spirituelle : quelle poétique pour un symbole vivant ? **GUEHI Germain……...** **31**
Les géométries structurelles dans *Le pagne noir* de Bernard Binlin Dadié, **DELY Mamadou……...……** **43**
La qualification en Dagara : quelles stratégies didactiques ? **NACOULMA Boukaré……** **55**
Les emprunts du Fang (a75) aux langues indo-européennes : un premier état des lieux, **MEDJO MVE Pither, EKO MBA Jean-Martel & NZAMICKALE Damien……..…** **61**
Contribution des proverbes dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel, **SANGARE Ignace ……..…….** **77**
Lecture rétroactive de la pandémie covid-19 à travers une micro-représentation, **KABRE Victor ……..…..…….….** **95**

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE **103**

Difficultés agroéconomiques et exploitation agricole des bas-fonds dans le département de Bondoukou (Nord-est de la Côte d'Ivoire), **KOUASSI Kossonou Blaise & GBOKO Kouassi Adjoumani…..** **105**
La base de données fiscale sous SIG de la commune v: un outil pour améliorer la gouvernance locale, **DOUMBIA Bougadari…….....** **123**

L'hévéaculture: le levier d'une mutation agricole mal assurée dans le département de Bongouanou (centre-est de la Côte d'Ivoire), **KOFFI YAO Jean Julius ……. 143**
État des lieux de l'agriculture numérique dans le département de Sinématiali (Côte d'Ivoire), **TUO Kolotioloma Honoré, KONÉ Kapiéfolo Julien & LOUKOU Alain François ….…….... 159**
Contexte socio-politique de l'émergence de la « communauté chrétienne » catholique de Haute Volta (1955-1980), **HALPOUGDOU Martial……..… 175**
Onomastique des marchés de Pointe-Noire (1960-2018), **ZIDI Joseph……..... 191**
Résistances à l'implantation coloniale française dans le nord-Congo. Cas de la subdivision administrative d'Epéna (1922-1960), **NGODI Etanislas ……..……...…. 209**
La victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh en 1296 av. J.-C. : entre vérité et propagande, **MENE Yao Fabrice-Alain Davy** & **KOFFI Amani…….... 239**
Désacralisation du catholicisme en Côte d'Ivoire : l'Eglise catholique à l'épreuve des violences verbales et profanation de ses objets sacrés, **ADOUBI Thierry Hugues..... 255**
Réflexion autour de la gestion du mobilier archéologique au Burkina Faso, **SIMPORÉ Lassina……... 271**
La première Haute-Volta (1919-1932) : les avatars d'une colonie dans le contexte de la « mise en valeur », **BAZIE Boubié …….. 297**
« Le Rwanda, ça ne m'inspire pas » : Bertrand Badié ou quand le savant se préfère au savoir, **SARÉ Séni ……..…… 313**
Intelligence artificielle : prodromes d'une obsolescence du proprement humain ? **EKPO Kouadio Victorien ……...…. 329**
Blaise pascal et le salut des âmes (aux équipes enseignantes de Côte-d'Ivoire), **PILLAH Niali Armand-Privat ……..…..…... 343**
Impasses de la démocratie dans la modernité politique : quels défis pour les sociétés africaines ? **FADEME Komla ……..…... 359**
Les fondements de la communication, **TCHASSANTI Abdourahim …… 377**
Perception de l'interface « vie au travail-vie privée » et son impact sur l'engagement organisationnel affectif : le rôle modérateur des variables sociodémographiques et du bien-être psychologique au travail, **MBINA YEMBI Moulin Aymar & MIHINDOU BOUSSOUGOU Parfait ……...…. 395**
Méthodes pédagogiques : conception et pratiques enseignantes à l'ère de l'APC au Bénin, **DJIMA Fatahou ……..…… 417**

Formes, fondements socioculturels de la persistance des mutilations génitales féminines au Benin, **TCHANTIPO SAI Sotima …… 429**
Pratique touristique et développement socioéconomique au nord de la Côte d'Ivoire : l'exemple du village de Waraniéné, **N'GORAN Kouamé Fulgence ……. 443**
Approche phénoménologique du rituel de l'eau chaude en post-partum chez quelques femmes gabonaises, **MALOUTA Catherine Olivia ……..... 459**
Les relations familiales à l'épreuve de Facebook et WhatsApp dans la ville de Lomé : commune Golfe 5, **OURADEI Bétiré Daria & DANIOUE Tamasse ……...…….. 471**

LIGNE EDITORIALE

Lɔŋgbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue**. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue ***Lɔŋgbowu*** sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Longbowou* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords**, **Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie**.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. **Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets** (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :
- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(…)».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation,* Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène, 202, 4,* p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue ***Lɔŋgbowu*** s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations…

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, … doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Lɔŋgbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :
Email : ***rellshs2016@gmail.com***

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Le contenu des contributions constituant l'ossature de ce 14ème numéro de la Revue *Lɔŋgbowu*, est très riche.

Dans le domaine des lettres et langues, les auteurs se sont intéressés aux thématiques portant sur des sujets tels que la lecture rétroactive de la pandémie covid-19 à travers une micro-représentation, la contribution des proverbes dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel, un premier état des lieux des emprunts du Fang aux langues indo-européennes, la qualification et les stratégies didactiques en Dagara, le rapport entre la laideur physique et la bonté spirituelle et la poétique du symbole vivant du masque Wè, les géométries structurelles dans Le pagne noir de Bernard Binlin Dadié.

Le lecteur pourra lire avec intérêt, language education stakeholders' attitudes and personality versus interactions and motivational progress ett a critical evaluation of human interactions in lola shoneyin's The secret lives of baba segi's wives and buchi emecheta's the slave girl.

Différentes thématiques du domaine des Sciences de l'Homme et de la Société ont été traitées.

Dans le champ de la géographie, les recherches apportent des lumières sur les difficultés agroéconomiques et l'exploitation agricole des bas-fonds dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, sur l'hévéaculture comme levier d'une mutation agricole mal assurée dans le centre-est de la Côte d'Ivoire, sur l'état des lieux de l'agriculture numérique dans quelques départements de la Côte d'Ivoire et les SIG comme outil d'amélioration de la gouvernance locale des communes dans la levée des données fiscales.

Les recherches en histoire ont porté sur le contexte socio-politique de l'émergence de la « communauté chrétienne » catholique de Haute Volta (1955-1980), l'Eglise catholique à l'épreuve des violences verbales dans les profanations des objets sacrés et la désacralisation du catholicisme en Côte d'Ivoire, Epena (1922-1960) comme exemple des résistances à l'implantation coloniale française dans le nord-Congo, l'onomastique dans les marchés de Pointe-Noire (1960-2018), la victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh est-elle une vérité ou plutôt une propagande ? Et la réflexion autour de la gestion du mobilier archéologique au Burkina Faso.

Dans les champs de la Philosophique, de la psychologie et des sciences de l'éducation, l'ont a, entre autres contributions, l'intelligence artificielle comme prodromes d'une obsolescence du proprement humain, les défis des sociétés africaines face aux impasses de la démocratie dans la modernité politique, Bertrand Badié qui se préfère contre le savoir dans le cas du Rwanda. Le lecteur consultera trouvera également pour sa satisfaction, les méthodes pédagogiques utilisées dans les pratiques enseignantes qu'impose l'APC, la conception en Côte-d'Ivoire des équipes enseignantes sur le salut de

leurs âmes, l'impact « travail - vie privée » sur l'engagement organisationnel affectif et le rôle du bien-être psychologique au travail.

La sociologie et l'anthropologie sont couvertes à travers la persistance des mutilations génitales féminines, les pratiques touristiques et développement socioéconomique au nord de la Côte d'Ivoire, l'approche phénoménologique du rituel de l'eau chaude en post-partum des femmes gabonaises.

Bonne lecture à chacun.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : PRODROMES D'UNE OBSOLESCENCE DU PROPREMENT HUMAIN ?

EKPO Kouadio Victorien[♣]

Résumé

L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) renouvelle le rapport de l'homme aux artefacts et les relations de l'humain à lui-même. Elle questionne fondamentalement le statut de l'humain d'autant que des fonctions qui lui revenaient traditionnellement sont transférées vers des artefacts qui les réalisent, dans certains domaines, plus efficacement que l'intelligence humaine abandonnée à elle-même. Ainsi, pour une meilleure intellection de l'avenir de l'humain, ce texte a pour objectif de démontrer que le proprement humain mérite d'être défendue à l'échelle mondiale malgré l'émergence de l'IA.

Il est question de réaliser cet objectif à partir des approches historico-critique et ontologique. Cette réflexion s'engage sur la voie d'une critique sélective et différenciée de l'IA dans son rapport à l'essence humaine. Elle permet d'affirmer que, éthiquement accompagné, le proprement humain ne saurait être éclipsé par l'IA, laquelle devrait contribuer à sa promotion.

Mots-clés : Éthique - Intelligence artificielle - Obsolescence - Proprement humain.

Abstract

The emergence of artificial intelligence (AI) renews the relationship of humans to artefacts and the relationships of the human to himself. It fundamentally questions the status of the human in so far as functions which have traditionally been assigned to him are transferred to artefacts which carry them out in certain fields more effectively than human intelligence left to itself. Thus, for a better understanding of the future of humans, this text aims to demonstrate that the properly human deserves to be defended on a global scale despite the emergence of AI. It is a question of achieving this objective from historical-critical and ontological approaches. This reflection sets out on the path of a selective and differentiated critique of AI in its relationship to human essence. It allows us to assert that the properly human cannot be eclipsed by AI, ethically accompanied, the latter contributes to its promotion.

Keywords : Artificial intelligence - Ethics - Obsolescence - Specifically human.

Introduction

Les sociétés humaines s'efforcent d'établir des principes pour définir le proprement humain. Ces principes, qui orientent la manière de penser et d'agir des individus, ont à la fois des aspects universels et spécifiques diversement valorisés selon les aires culturelles. Les multiples approches de l'humain permettent d'affirmer avec A. E. Kane (2015, p. 10) que « les diverses expressions de l'humain sont les signifiants d'un même signifié, l'homme ». L'humain est présenté et

♣ Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire) ; Email : kouadioekpo@yahoo.fr

promu sous des formes parfois identiques ou différentes. Il est valorisé à travers sa double essence d'*homo sapiens* et d'*homo faber*.

Toutefois, l'incursion de la technique dans l'intimité rationnelle de l'humain, à travers l'Intelligence Artificielle (IA), semble menacer l'essence de l'humain en mimant ou en reproduisant des fonctions considérées jadis et naguère comme relevant de son apanage. Nous sommes tentés d'affirmer que la part du proprement humain qui réside, dans une large mesure, dans la rationalité et la conscience de soi est de plus en plus phagocytée par l'IA avec la mise en œuvre d'une intelligence, à certains égards, plus efficace ou plus rapide que l'intelligence humaine livrée à elle-même.

L'IA, qui rentre progressivement dans les habitudes, manipule les représentations scientifiques et culturelles encore très actives de l'humain. Dans ces conditions, notre objectif est de démontrer que le proprement humain mérite d'être défendue à l'échelle mondiale malgré l'émergence de l'IA. Pour atteindre cet objectif la question suivante sera analysée : l'IA marque-t-elle la fin du proprement humain ? L'examen de cette question fondamentale se fera à partir des approches historico-critique et ontologique. Il permettra de vérifier cette hypothèse : le proprement humain ne saurait disparaitre avec l'émergence de l'IA. Éthiquement accompagné, l'IA contribue à le vivifier. Pour consolider cette approche, nous allons d'abord analyser la question du proprement humain et l'émergence de l'IA (1). Ensuite, nous questionnerons les fondements de la crise du proprement humain à l'ère de l'intelligence artificielle (2). Saisissant tout ce qui précède dans une sorte de synthèse, nous cheminerons, enfin, vers une orientation responsable de l'IA et une redéfinition du proprement humain (3).

1. La question du proprement humain et l'émergence de l'IA

Le proprement humain est un ensemble de caractéristiques propres à tous les êtres humains. Il est difficile à cerner parce qu'il est une entité dynamique qui se dévoile de diverses manières. Les réalités constitutives du proprement humain sont parfois colonisées ou reconstruites par les technosciences.

Lorsque nous nous référons à l'anthropologie philosophique, le proprement humain a des caractéristiques multiples mais complémentaires. L'homme serait un bipède sans poil selon Platon. Avec Bergson, il est un animal qui rit et la philosophie rationaliste le définit comme un être rationnel (Descartes, Pascal). Il est un étant qui parle selon Heidegger. Sa liberté, son autonomie et sa responsabilité sont aussi mis en avant (Rousseau, Kant, Sartre).

Le proprement humain s'enracine dans la solidarité de tous les êtres dotés de conscience et de liberté. Il offre de bonnes raisons pour montrer une unité de l'espèce humaine au-delà des contingences relatives à l'environnement, à la race, à l'éducation ou à la culture. Il transcende les libertés individuelles prises isolement et est très souvent associée à la dignité permettant de valoriser l'espèce humaine. « L'homme n'est rien par nature et par conséquent l'humanité de l'homme est engendrée par l'homme lui-même (…). L'autonomie individuelle est la norme suprême » (R. Legros, 1990, p. 7). L'homme

n'est défini par aucune essence préalable à imiter, l'arrachement à la nature consacre le proprement humain. Dans cette logique, Legros commentant les propos de Tocqueville estime que « le proprement humain réside (…) dans la conquête de l'autonomie ou de l'indépendance individuelle (…) rien n'est humain (pas même le goût de conquérir son autonomie individuelle) qui ne soit historiquement advenu et issu d'un mode particulier de coexistence » (R. Legros, 1990, p. 8). L'humanité de l'homme trouve son champ d'élection dans une communauté qui a sa culture : ses croyances, ses normes, ses goûts. L'humain est le fruit d'un processus historique et politique.

L'humain se définit à la fois par le biologique et par sa capacité normative qui structure sa construction. L'avènement du proprement humain se situe dans une évolution biologique naturelle qui fait de l'homme d'aujourd'hui un être différent, aussi bien physiquement que psychologiquement, de ses ancêtres. En lien avec l'évolutionnisme qui porte sur les mutations biologiques, « l'humain s'édifie à travers l'éducation ayant pour point focal l'agir moral ou éthique qui vise en dernier ressort sa socialisation. Dans cette optique, l'humain ne se réduit pas à l'architecture biologique. Il se manifeste par sa capacité à intérioriser des valeurs et à les respecter. La culture qui est le moteur de toute socialisation est fondamentale à l'humain » (K. V. Ekpo, 2018, p. 336). La culture, noyau de toute socialisation donne sens et consistance à l'humanité malgré les formes diverses qu'elle épouse. Elle permet, au-delà de son aspect symbolique, de rendre hommage à la capacité technique de l'humain qui fait de lui un *homo faber*. Dans les sociétés contemporaines, le déploiement de la capacité technique de l'homme le conduit à transférer des activités mécaniques de la raison vers des machines.

Le transfert des fonctions humaines vers des artefacts constitue l'une des manifestations primaires de l'IA. Il trouve une source dans la philosophie de Thomas Hobbes qui définit le raisonnement comme une combinaison d'additions et de soustractions : « quand on raisonne, écrit-il, on ne fait rien d'autre que de concevoir une somme totale à partir de l'addition des parties ; ou concevoir un reste, à partir de la soustraction par laquelle une somme est retranchée d'une autre » (T. Hobbes, 1971, p. 37). Cette approche qui explique le raisonnement par des opérations préfigure le transfert de la pensée vers des artefacts. Dans cette perspective Blaise Pascal va inventer la calculatrice qui ne pouvait que faire des additions. Les faiblesses de l'additionneuse de Pascal seront comblées par une nouvelle calculatrice : la roue de Leibniz. Celle-ci réussit à effectuer les quatre opérations (addition, multiplication, soustraction, division). L'invention de ces machines n'est pas neutre. Dans l'entendement de L. M. Poamé,

> au-delà de l'utilité pratique (…) la motivation profonde de ces philosophes (…) semble résider dans leur conception de l'homme et des tâches qui lui sont ontologiquement liées. En effet, l'idée sous-jacente à l'invention des machines à calculer est la volonté de libérer l'homme des tâches répétitives et machinales. Ces tâches ayant quelque chose d'anhumain ou de

> non humain, elles pouvaient être transférées vers des artefacts sans altérer l'essence de l'homme (L. M. Poamé, 2000, pp. 49-50).

La représentation de ce qui constitue l'essence de l'humain aurait motivée l'invention des calculatrices pour préserver l'humain des tâches machinales qui le détournent de son essence logothéorique. Ce projet va se poursuivre avec la mise en œuvre des ordinateurs et le corpus informatique qui constitue son environnement pour cheminer peu à peu vers l'IA.

> Le terme "intelligence artificielle" (IA) a été introduit en 1955 par deux jeunes mathématiciens, John McCarthy et Marvin Minsky, qui souhaitaient créer une discipline scientifique nouvelle destinée à mieux comprendre notre intelligence en la décomposant en fonctions cognitives si élémentaires que des machines pourraient être construites pour les simuler une à une (J.-G. Gnanascia, 2018, p. 528).

La production ou reproduction de l'intelligence humaine par des machines oriente le concept d'IA qui connait une évolution dans les sociétés contemporaines. Elle est alimentée par les progrès réalisés dans le domaine de traitement technique de l'information.

> L'IA a fait irruption dans l'écosystème numérique dès qu'un seuil critique de développement et de diffusion a été atteint par quatre branches majeures du traitement de l'information : les communications multipliant les réseaux, la puissance de calcul des processeurs, les moyens de collecte et de stockage permettant de disposer de données de masse (*big data*) et les algorithmes capables de valoriser ces données, notamment par des méthodes d'apprentissage profond (*deep learning*) (A.-Y. Portnoff & J.-F. Soupizet, 2018, pp. 5-6).

Les performances réalisées dans les réseaux de communication, les calculs, la mémorisation couplées à la capacité de résolution de certains problèmes préfigurent l'émergence de l'IA. Dans cet élan, dans les sciences cognitives, la puissance de calcul des ordinateurs a favorisé le projet de la simulation d'un cerveau entier. Avec l'intelligence artificielle, « il est question d'atteindre un niveau et un type d'intelligence qui soient d'abord proches de l'humain, puis, éventuellement, qui aillent bien au-delà » (D. Coeurnelle & M. Roux, 2016, p. 86). Il s'agit d'une IA capable de développer des capacités d'intelligence égales ou supérieures à celle d'un humain. De ce point de vue, X. Dijon (2017, p. 6) estime que, « du côté de la pensée, les découvertes ne sont pas moindres, que ce soit dans le champ des sciences cognitives, en particulier l'étude du cerveau (neurosciences), ou dans le domaine informatique dont les machines, de plus en plus puissantes et toujours plus miniaturisées, rivalisent avec l'intelligence humaine, quand elles ne la battent pas ». L'IA entre en concurrence avec l'intelligence humaine et est susceptible

de l'emporter sur elle. La volonté de reproduire les fonctions de l'intelligence humaine avec des artefacts constitue l'ambition originelle des précurseurs de l'IA. Cette dernière comporte aujourd'hui deux tendances :

> d'un côté, les tenants d'une machine qui non seulement, met en œuvre des raisonnements comme les humains mais a aussi une conscience de ces raisonnements, c'est ce qu'on appelle IA forte ; d'un autre côté les tenants d'une machine rendant de nombreux service aux humains en mettant en œuvre des raisonnements plus ou moins proches des humains ; c'est l'IA faible (J. Charlet, 2018, pp. 542-543).

L'IA forte trouve son champ d'élection dans la conscience de soi et l'expression des émotions. L'IA faible se limite à mimer l'intelligence humaine en l'aidant dans l'accomplissement de certaines tâches. Cette approche est corroborée par L. Ferry lorsqu'il écrit :

> l'IA forte serait l'intelligence d'une machine capable, non pas seulement de mimer de l'extérieur l'intelligence humaine, mais qui serait bel et bien dotée de deux éléments jusqu'à présent exclusivement humains (ou à tout le moins présents seulement dans des intelligences incarnées dans des corps biologiques, les grands singes et les animaux supérieurs étant sans doute eux aussi capables de les posséder, fût-ce à un degré moindre) : la conscience de soi et les émotions – l'amour et la haine, la peur, la souffrance et le plaisir, etc. L'IA faible se contente, elle, de résoudre des problèmes. Elle peut sans doute mimer l'intelligence humaine, mais il ne s'agit jamais que d'une imitation mécanique tout extérieure (L. Ferry, 2016, p. 288).

L'IA forte est plus audacieuse que l'IA faible. Elle n'ambitionne pas être un simple prolongement ou imitation de l'intelligence humaine comme l'IA faible, bien plus, elle veut occuper la chaire de la rationalité, de la conscience de soi et des émotions qui sont des caractéristiques du proprement humain.

En somme, les questions de l'intelligence artificielle et du proprement humain qui concentrent l'attention en ce XXI^{e} siècle avec les Déclarations des organisations internationales comme l'UNESCO, sont le fruit d'un processus historique. L'IA forte questionne surtout en direction du dépérissement du proprement humain. Il serait alors cohérent de dévoiler les fondements de la crise du proprement humain en lien avec celle-ci.

2. Les fondements de la crise du proprement humain à l'ère de l'intelligence artificielle

Les perspectives de manipulation, de reproduction, d'imitation ou de transfert des fonctions cognitives vers des artefacts changent le cadre traditionnel de l'humain à la rationalité et aux frontières du

proprement humain. Elles alimentent des espoirs, des fantasmes et des inquiétudes relatives à la relation de l'homme à l'IA.

L'IA forte est problématique avec la perspective de singularité technologique qui l'oriente. Elle comporte des germes de la disparition ou de la marginalisation de l'homme comme maître et possesseur de la nature ou de l'univers au profit de la machine dotée d'une intelligence supérieure qui détiendra le poste de commande en maintenant l'humain dans une posture de subordination. Lorsque nous suivons G. Hottois dans ses commentaires relatifs à la pensée de Vernor Vinge, nous pouvons lire ceci :

> si une superintelligence consciente devrait émerger, elle serait autonome, car elle s'émanciperait de la tutelle humaine et évoluerait suivant des voies impénétrables (…). L'espèce humaine confrontée à la Singularité semble vouée soit à l'anéantissement physique, soit à l'asservissement (analogie avec le sort réservé aux animaux par l'homme), soit à une assimilation fusionnelle qui conduirait aussi à sa disparition (G. Hottois, 2017, p. 250-251).

L'IA forte engage l'humanité sur la voie d'une Superintelligence (SI) qui a des élans hégémoniques : « la Superintelligence (SI) est une intelligence artificielle générale, apte à résoudre tout type de problème et à répondre à toute espèce de question (y compris philosophique) (…). La SI disposerait des capacités de l'intelligence humaine (…) incommensurablement décuplées » (G. Hottois, 2017, p. 269). La SI est une production de l'intelligence humaine amplifiée. Elle ouvre des possibilités d'une amputation du pouvoir de l'homme qui lui sera subordonné. Ainsi, elle influence le statut futur de l'humain :

> La SI constitue un enjeu stratégique majeur dont dépend l'avenir du monde et la survie de l'espèce humaine. Cet enjeu revêt deux formes. La première est celle d'une domination mondiale par l'organisation (en principe l'État) qui disposerait de la SI lui assurant des avantages décisifs dans tous les domaines. La seconde est la prise de pouvoir hégémonique par la SI elle-même. Mais cette distinction risque d'être illusoire, car une authentique SI enlèvera le pouvoir aux humains (G. Hottois, 2017, p. 270).

La SI comporte des menaces pour l'existence de l'humanité : elle entrainera une disparition totale ou partielle de l'humain, soit par anéantissement soit, par dégradation irréversible des qualités humaines. La vie sociale en interaction avec les machines pensantes aurait un impact considérable sur notre humanité. Le système intelligent « cherchera sans doute à utiliser ses capacités et les moyens mis à sa disposition pour s'améliorer lui-même. Il est probable qu'il se révèle rapidement bien plus efficace que nous, plus rapide, plus logique pour concevoir des algorithmes » (D. Coeurnelle & M. Roux, 2016, p. 107). Avec l'IA forte, nous assisterons à une évolution susceptible de faire

perdre le pouvoir de l'humain sur son avenir. Elle préfigure une obsolescence du proprement humain. C'est pourquoi G. Hottois (2017, p. 292) affirme : « la création d'entité et d'intelligence artificielles supérieures non humaines rejoint le sentiment d'une obsolescence, souhaitable et prochaine, de l'être humain ». L'IA peut conduire à la fois hors du biologique et de l'humain. Les chantres de la singularité technologique lui font allégeance pour un dépassement ou une substitution du rôle de l'humain dans le cosmos :

> [la singularité] renvoie à l'idée qu'à partir d'un certain point de l'évolution de la robotique et de l'intelligence artificielle les humains seront totalement dépassés et remplacés par des machines autonomes ou, pour mieux dire, par l'apparition d'une conscience et d'une intelligence globales des milliers de fois supérieures à celles de l'humain actuel – une intelligence dont les réseaux créés par Google constituent déjà la préfiguration (L. Ferry, 2016, p. 56).

Les partisans de la singularité pensent qu'on pourrait intégrer les artefacts dotés d'IA à la communauté morale. Ils oublient que sur le plan éthique les émotions influencent notre capacité d'empathie pourtant,

> même si elle nous imitait de manière parfaite, voire de manière plus que parfaite, car supérieure à nos capacités actuelles, la machine resterait incapable d'éprouver du plaisir et de la peine, de l'amour et de la haine comme de se doter d'une véritable conscience de soi. Certes, elle pourrait faire "comme si", mais elle ne ressentirait rien, car, pour ressentir des émotions, il faut un corps, il faut du biologique (L. Ferry, 2016 p. 149).

L'imitation, même parfaite, demeure une copie qui ne saurait revendiquer être l'original. Nous ne pouvons prêter à des machines des émotions qu'elles n'ont aucun moyen d'éprouver avec une conscience authentique qui exige un support biologique. Même si l'humain ne se réduit pas à son architecture biologique, celle-ci joue un rôle essentiel dans le domaine des émotions qui influencent l'exercice de la rationalité. Nous ne devons pas séparer la conscience de son substrat biologique. Si la conscience est séparée de son fond biologique on ne pourrait pas parler véritablement d'humain, parce qu'une réalité ontologique (le substrat biologique) inhérente au proprement humain serait occultée. C'est le fond biologique qui fait de l'humain un être irremplaçable. La souffrance serait essentielle à l'humain, c'est pourquoi, lorsque des transhumanistes comme David Pearce (*The hedonistic Imperative*, 1995) pensent qu'elle est une absurdité et qu'elle pourrait être éradiquée par la convergence NBIC, nous estimons que la souffrance, qu'elle soit physique ou morale, est l'une des composantes essentielles de la condition humaine. Elle accroit la sociabilité et la sensibilité au malheur de l'autre.

En outre, les lacunes de l'IA, à ses débuts, ont cristallisé plusieurs échecs, notamment l'échec de la traduction automatique des langues. Avec les progrès réalisés dans ce domaine, la capacité d'opérer des choix autonomes est exemplaire à travers des jeux. « En 1997, l'ordinateur Deep Blue bat le champion du monde d'échecs, Gary Kasparov. En 2011, le système expert d'IBM, Watson, bat les humains au jeu télévisé Jeopardy. Dès 2015, l'IA réalise en quelques minutes des analyses cancérologiques en chair et en os » (L. Alexandre, 2017, p. 14). Les différentes aptitudes de l'IA lui confèrent des capacités d'évaluation et de délibération. Jusqu'où peut-on laisser aux algorithmes et à ceux qui les conçoivent la maitrise des décisions médicales ? L'IA est parfois décrite comme capable de suppléer l'homme dans des fonctions de prise de décision. Cette approche bien que possible demeure difficile à défendre sans réserve.

> [En effet,] la prise de décision est un acte libre et totalisant, elle est la résultante des interactions plus ou moins maîtrisées entre le rationnel et l'irrationnel, le raisonnable et le déraisonnable, le technique et le pratique (au sens kantio-habermassien de Praktische). Cette totalité qui échappe à la machine est un privilège anthropologique que la philosophie peut et doit contribuer à sauvegarder en donnant à l'homme le sens de ses responsabilités et de la valeur (L. M. Poamé, 2000, p. 65).

La combinaison du rationnel, de l'irrationnel, de l'émotionnel, de l'état psychologique et des croyances sont des éléments qui façonnent la prise de décision en fonction des contextes. Avec les neurosciences, nous pouvons dire que le choix ou la prise de décision relèvent de l'émotion. Selon A. Damasio (1999, p. 48) « l'émotion fait partie intégrante des procédures de raisonnement et de prise de décision pour le meilleur et pour le pire ». L'émotion et le sentiment ont des connexions neuronales. Lorsque les régions des émotions sont activées, les zones d'exécutions neuronales sont alertées pour la prise de décisions. C'est pourquoi, D. Goleman (2011, p. 5) affirme que « les émotions nous guident dans nos choix et travaillent avec l'esprit rationnel ». Les émotions structurent les bases neurales qui affectent l'homme dans le processus de raisonnement et de prise de décision. Les choix opérés avec l'IA ne peuvent que se limiter aux seuls aspects rationnels et quantitatifs, en ce sens que les machines n'ont pas de constitution biologique qui sert de base à l'émotion authentique. Décider est un acte extrêmement complexe qui fait appel à des données pluridimensionnelles (rationnelles, raisonnables, extra-rationnelles, irrationnelles, quantitatives, qualitatives). « Aux États-Unis, les algorithmes qui calculent le risque de récidive des détenus et qui décident de leur libération conditionnelle ou de leur maintien en prison entretiennent les discriminations. Les données employées sont biaisées dès le début, traduisant le fait que la machine ne dépasse pas la subjectivité humaine mais l'industrialise » (J. Duguet et al., 2019, p. 33). La fiabilité des algorithmes de l'IA demeure douteuse, parce qu'ils peuvent être conçus sur des bases subjectives et faire entorse à la vérité

recherchée : « l'algorithme lui-même par son fonctionnement et ses finalités peut refléter les biais de son concepteur, ses intérêts commerciaux, ses opinions politiques, voire introduire des discriminations ou exclusions interdites par la loi » (J. Duguet et al., 2019, p. 34). L'algorithme serait incapable de s'affranchir de la tutelle de son concepteur, alors qu'il en est autrement pour l'homme qui est rebelle à toute préprogrammation.

> L'intelligence, à savoir la capacité de raisonner, de résoudre des problèmes, d'agir de manière congruente avec nos objectifs, n'est pas la même chose que la capacité que nous avons de ressentir les choses, de faire l'expérience d'une vie mentale et de se reconnaître comme agent autonome. Ainsi, si mon ordinateur est indubitablement intelligent eu égard à certains critères tels que la capacité de raisonner ou d'exécuter une série d'opérations formelles rapidement, il ne fait pas pour autant preuve de conscience. La conscience, comme l'a dit le philosophe américain Thomas Nagel, est "l'effet que cela fait", et pas seulement la capacité d'exercer une intelligence aussi étendue que celle de l'homme (A. Cleeremans, 2015, p. 224).

L'humanité doit toujours s'attacher aux valeurs humanistes qui jouent un rôle de garde-fou indispensable de sorte que l'IA n'ai pas la prétention de se substituer au proprement humain. L'attachement aux qualités humaines malgré l'incursion de l'IA dans divers domaines d'activités constitue un refus d'une subordination de l'homme à la machine. Il permet d'anticiper sur une orientation responsable de l'IA pour cheminer vers une redéfinition du proprement humain.

3. Vers une orientation responsable de l'IA et une redéfinition du proprement humain

Si les fondements ontologiques, culturels et sociaux de la dignité ont permis de répondre à la question qu'est-ce que le proprement humain ?, la pertinence des réponses mérite d'être revisitée pour mieux comprendre le sens et l'essence de l'humain dans l'univers socio-technicien caractérisé par l'émergence de l'IA. Cette intelligence suscite, avec une acuité inégalée, des questions bioéthiques relatives à la nature humaine, parce qu'elle manipule ses limites traditionnelles et interroge son avenir.

> L'IA étant une technologie dispersée, dont la gouvernance actuelle se partage en réalité entre de nombreuses institutions, organisations et sociétés, la réflexion portant sur sa bonne gouvernance doit reposer sur une approche pluraliste, pluridisciplinaire, multiculturelle et multipartite, et poser la question du type d'avenir que nous souhaitons pour l'humanité (Unesco, 2021, p. 2).

Les conservateurs défendent une approche essentialiste de la nature humaine qui serait immuable et normative. Cette nature indique

les limites à ne pas franchir sous peine d'enfreindre la dignité. Le proprement humain est revendiqué pour défendre à la fois des postures essentialistes, anti-évolutionnistes ou progressistes relatives à la technique. Pour les progressistes l'homme aurait une indétermination originelle que la technique permet de réaliser en rendant hommage à sa perfectibilité. La construction technique de l'intelligence devient louable. L'IA doit être perçue comme un partenaire ou une excroissance, une extériorisation du proprement humain dans l'état actuel des techniques. La répartition des rôles entre les hommes et les machines exige d'être repensée, tout comme la relation entre eux.

L'IA génère des maux relatifs à la justice distributive. L'accès à cette intelligence ou son usage pourrait être un moyen de domination aux mains des bourgeois qui vont l'utiliser pour asservir les pauvres. Cela reviendrait à reproduire les inégalités sociales sur le plan technique. Pour parer aux affres de cette iniquité, des stratégies de distribution et d'accès aux techniques de l'IA doivent être proposées par les politiques à travers des subventions accordées aux plus démunies pour qu'ils ne soient pas en marges des usages de l'IA.

Par ailleurs, les questions relatives à l'acceptation ou à la reconnaissance de l'IA comme personne, trouvent leur source dans la phobie de l'altérité ou de l'étrangeté, surtout que l'IA semble entrer en concurrence avec l'humain. Faut-il l'intégrer à la communauté morale ou la reconnaitre comme personne ? Déjà, lorsque nous nous référons à l'histoire de l'humanité, des individus ayant le même patrimoine biologique ou génétique et dotés de conscience ne sont pas toujours acceptés comme de "vraies personnes", la hiérarchisation sociale dans la Grèce antique et dans des sociétés traditionnelles africaines corrobore ce fait[1]. Dans les sociétés contemporaines, le racisme, bien qu'atténué, continue d'orienter le comportement de certains individus malgré la proclamation de l'égalité universelle qui constitue l'une des conquêtes fondamentales de l'humanisme et de la philosophie des droits de l'homme. L'IA mérite une régulation pour le bien-être de l'humanité. Selon le Groupe d'experts de haut niveau sur l'intelligence artificielle (GEHN IA),

> les systèmes d'IA ne devraient ni porter atteinte, ni aggraver toute atteinte portée, ni nuire aux êtres humains d'une quelconque autre manière. Cela englobe la protection de la dignité humaine ainsi que de l'intégrité mentale et physique. Les systèmes d'IA et les environnements dans lesquels ils évoluent doivent être sûrs et sécurisés (GEHN IA, 2019, p. 15).

Il est nécessaire que l'IA fasse la promotion de l'humain qui mérite d'être protégé contre la prolifération quasi irrésistible des technosciences :

[1] Dans l'Antiquité grec, tout le monde n'était pas citoyen, les esclaves par exemple étaient exclus. Ils étaient considérés comme des êtres dans l'antichambre de l'humain. Ce regard sur les esclaves a prospéré dans des cultures de l'Afrique traditionnelle avec la hiérarchisation de la société.

> Les systèmes d'IA doivent être centrés sur l'humain, en s'appuyant sur l'engagement de mettre leur utilisation au service de l'humanité et du bien commun, avec pour objectif d'améliorer le bien-être et la liberté des êtres humains. S'ils offrent de brillantes possibilités, les systèmes d'IA soulèvent également certains risques qui doivent être traités de manière appropriée et proportionnée (GEHN IA, 2019, p. 5).

Le proprement humain n'est pas une catégorie figée, il doit être ouvert et évoluer en tenant compte des connaissances nouvelles. La répartition des rôles entre les hommes et l'IA, entre les humains eux-mêmes mérite d'être repensée, parce que l'IA forte ne saurait être un simple instrument ou médiateur que l'homme contrôlerait absolument.

En outre, il n'est pas forcement question de rendre obsolète l'humain, mais de renouveler ses frontières[2]. Sans vouloir être dans une posture pessimiste, nous proposons une approche optimiste du proprement humain qui ne saurait être obsolète malgré l'agressivité de la super intelligence. Cet optimisme, pour être viable, doit faire appel à la responsabilité de la société dans son ensemble pour influencer et juguler l'agressivité de la super intelligence. La rationalité instrumentale de l'IA ne peut substituer le proprement humain qui développe aussi une rationalité herméneutique en donnant sens au monde à travers des normes qu'il érige pour structurer le tissu social. L'humain est *homo faber*, certes, mais il est aussi *homo sapiens*. Affirmer que l'IA frappera d'obsolescence le proprement humain, c'est réduire l'humain à son aspect technique ou mécanique au détriment de ses autres compétences qui font sa complexité. L'humain doit être compris comme une totalité complexe avec plusieurs capacités qui constituent son élégance, sa spécificité, et qui font de lui un être irremplaçable. Nous pouvons alors accepter l'hypothèse selon laquelle le proprement humain est l'essence humaine, ce que la technique ne peut remplacer et qui mérite d'être sauvegardé.

Les chantres de l'IA pensent que la production des capacités cognitives par des machines suffit pour substituer l'humain. Ils doivent savoir que l'esprit humain se développe dans un corps et non en dehors du corps et se nourrit de toutes les interactions du corps y compris son environnement notamment avec d'autres personnes. L'humain s'affirme dans la rencontre avec l'altérité. « Sans altérité, l'homme ne peut pas devenir véritablement un homme, il ne peut se construire pas à pas, avec les autres » (F. Damour, 2015, p. 74). L'être humain est un vivant qui interagit avec son semblable et son environnement. Cette ouverture sur l'extérieur contribue à son apprentissage, à son développement et à son éducation qui participe à son humanisation. Or, les téléchargements de logiciels ou prothèses attribués à une personne

[2] Le renouvellement des frontières de l'humain exige une nouvelle définition de l'humain : il est un être capable de créer des artefacts susceptibles de mimer, de reproduire une intelligence ayant des aptitudes égales ou supérieures à son intelligence. Il doit prendre acte de ce que des aspects de la rationalité peuvent être réalisés par des artéfacts servant de médiation dans l'exercice de la rationalité.

ne peuvent pas remplacer le processus d'éducation qui a un impact sur la prise de décision. C'est lorsque l'humain est en contact avec les autres qu'il apprend à se réaliser en tant qu'humain.

Les inventions robotiques doivent être recadrées pour empêcher la dérive. Si nous ne prenons garde l'humanité sera envahie par ces nouvelles espèces de créature humaine qui nous dominerons dans un futur proche. Avec cette nouvelle créature, la notion de responsabilité devient problématique. La responsabilité attachée à l'IA appartient à la fois aux concepteurs et aux utilisateurs. « Un préalable absolu est que le développement de l'IA soit responsable, sûr et utile, que les machines conservent le statut juridique d'outils et que des personnes morales conservent le contrôle sur ces machines et la responsabilité envers elles en tout temps » (UNI Global Union, 2018, p. 5). La responsabilité humaine exige que l'humain occupe la place essentielle dans le cosmos sans se mettre dans une posture de subordination vis-à-vis de la machine. L'être humain doit occuper une place fondamentale dans le monde malgré l'avènement de l'intelligence artificielle.

L'émergence de l'IA conduit à diversifier la définition de l'humain même si cette diversité peut être ramenée à un noyau fédérateur : l'humain est *homo sapiens* et *homo faber*. Il peut être désormais défini comme un animal rationnel capable de créer des artefacts susceptibles de mimer, de reproduire une intelligence ayant des aptitudes égales ou supérieures à son intelligence. Il est évident que créer des artefacts susceptibles de mimer, de reproduire une intelligence est inclus dans la définition de l'*homo faber,* toutefois sa définition doit être diversifiée pour s'ouvrir aux techniques de l'IA qui sont invasives, plus autonomes et plus provocatrices que les techniques traditionnelles que l'humain arrivait à contrôler presque totalement. Il est question d'intégrer à la conception de l'humain les nouveaux pouvoirs qui lui sont conférés par la rationalité technique. La nouvelle approche conceptuelle ne met pas fin à la crise du proprement humain, mais elle contribue à mieux l'évaluer pour que l'humanité s'ouvre davantage à la dynamique technique qui interroge de façon inédite les assises traditionnelles du pouvoir humain en créant un désordre au sein des conceptions conservatrices relatives aux caractéristiques de l'humain. L'IA doit aider l'homme à accomplir ses activités sans prétendre le rendre obsolète. Il est question de promouvoir une IA au service de l'humanité.

Conclusion

La prise de conscience du statut de l'humain à l'ère de l'IA suscite des espoirs et des craintes légitimes. Les machines intelligentes tendent à faire évoluer l'empire du pouvoir humain et questionnent l'avenir de celui-ci avec les velléités de domination ou de substitution de l'humain. La nature des moyens et des fondements socio-culturels et techniques qui contribuent à forger le sens du proprement humain sont alors sur la sellette. Cela suscite de vives controverses relatives à l'avenir de l'humain au sein des différentes cultures.

La définition de l'humain permet de le caractériser et de circonscrire les limites de son agir technique. Ainsi, au nom d'une

conception essentialiste ou finaliste de l'humain, les technophobes développent une haine liée à certains usages de la technique, sous prétexte que l'humain n'est pas qualifié pour orienter la technique dans des sens qui feront peser des risques apocalyptiques sur son existence. De ce point de vue, l'IA serait une imposture menaçant la rationalité qui constitue l'essence de l'humain. L'autonomie des systèmes d'IA peut offrir l'allure d'un destin tragique pour l'humain qui n'arriverait plus à contrôler celle-ci. À contrario, les progressistes qui développent des attitudes technophiles définissent l'humain comme un être caractérisé par l'indétermination et la liberté qui doivent lui permettre de prendre en charge son avenir en construisant des artefacts capables d'assumer des fonctions de l'intelligence humaine. Vouloir faire allégeance à une définition à élan fondamentaliste de l'humain exigerait un retour en arrière, c'est-à-dire moins de technique. Pourtant, ce pari semble difficile à tenir parce que nous sommes déjà à l'ère de l'IA. Ce qui reste à faire, comme attitude salutaire, est d'accepter une nouvelle approche de l'humain. Nous estimons que la redéfinition du proprement humain est nécessaire pour prendre acte de la dynamique technoscientifique qui s'éloigne des conceptions conservatrices de l'humain. Cela permettra de mieux comprendre les enjeux de l'IA pour une meilleure gestion de ses risques. La nouvelle conception de l'humain ne met pas fin à la crise, mais elle contribue à enrichir la compréhension de l'humain pour juguler de façon éclairée les risques éthiques et anthropologiques consécutifs à l'IA.

Les approches conservatrices d'un proprement humain immuable pourraient perdre la bataille qui se joue autour du proprement humain de plus en plus phagocyté par les techniques de l'intelligence artificielle. La discussion doit être la trame qui constitue le terreau axiologique susceptible de trouver des consensus pour traiter les maux préjudiciables au renouvellement des frontières du proprement humain. Pour éviter de perdre le poste de pilotage, l'humain doit mettre en œuvre de façon sélective les techniques de l'IA en faisant recours au principe de précaution.

Références bibliographiques

ALEXANDRE Laurent, 2017, *La guerre des intelligences. Intelligence Artificielle versus Intelligence Humaine*, Paris, JC Lattès.

CHARLET Jean, 2018, « Intelligence artificielle et algorithmes en santé » in Emmanuel & François Hirsch (dir.) *Les nouveaux territoires de la bioéthique. Traité de bioéthique* IV, Toulouse, Edition Erès.

CLEEREMANS Axel, 2015, « Conscience artificielle » in HOTTOIS Gilbert et al., *Encyclopédie du transhumanisme et du posthumanisme*. *L'humain et ses préfixes,* Paris, Vrin.

DAMASIO Antonio, 1999, *Le sentiment même de soi, corps, émotions conscience,* trad. Claire Larsonneur et Claudine Tiercelin, Paris, Odile Jacob.

DAMOUR Franck, 2015, *La tentation transhumanisme*, Paris, Salvator.

DIJON Xavier, 2017, Le transhumanisme, Namur, Fidélité, coll. Que penser de… ?

DUGUET Julien, CHASSANG Gauthier et BÉRANGER Jérôme, 2019, « Enjeux, répercussions et cadre éthique relatifs à l'intelligence artificielle en santé. Vers une Intelligence Artificielle éthique en médecine », *ESKA/« Droit, Santé et Société* », /3 N° 3 | pages 30 à 39. https://www.cairn.info/revue-droit-sante-et-societe-2019-3-page-30.htm. Consulté le 28 avril 2020.

EKPO Kouadio Victorien, 2018, « Le transhumanisme et les nouvelles frontières de l'humain » in *Chrysippe, Revue Internationale d'Études Sociales, de Philosophie, d'Éducation et d'Éthique (RIESPEE)*, Vol. 3, N° 3, premier semestre, 2018, Université d'Abomey-Calavi.

FERRY Luc, 2016, *La révolution transhumaniste. Comment la technomédecine et l'ubérisation du monde vont bouleverser nos vies*, Paris, Plon.

GEHN IA, 2019, *Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA digne de confiance*, Bruxelles, Commission Européenne.

GNANACIA Jean-Gabriel, 2018, « Éthique, intelligence artificielle et santé » in Emmanuel & François Hirsch (dir.) *Les nouveaux territoires de la bioéthique. Traité de bioéthique IV*, Toulouse, Edition Erès.

GOLEMAN Daniel, 2011, *L'Intelligence émotionnelle*, Paris, Gallimard.

HOBBES Thomas, 1971, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Ed. Sirey.

HOTTOIS Gilbert, 2017, *Philosophie et idéologies trans/posthumanistes*, Paris, Vrin.

KANE Aboulaye Élimane, 2015, *Penser l'humain. La part africaine*, Paris, L'Harmattan.

LEGROS Robert, 1990, *L'idée d'humanité*, Grasset & Fasquelle.

POAME Lazare Marcelin, 2000, « Les enjeux philosophiques de l'informatique » in *Repères, Revue scientifique de l'Université de Bouaké*, Vol. 2 N° 1.

PORTNOFF André-Yves & SOUPIZET Jean-François, 2018, « Intelligence artificielle : opportunités et risques » in Revue *Futuribles* 5, N° 426. https://www.cairn.info/revue-futuribles-2018-5-page-5.htm. Consulté le 24 avril 2020.

UNESCO, 2021, *Rapport définitif sur le projet de Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle*, CL/4347, Annexe I, Paris, Unesco.

UNI Global Union, 2018, *Les 10 grands principes pour une intelligence artificielle éthique*, Nyon, Suisse, http://www.thefutureworldofwork.org/media/35479/uni-global-union_10-grands-principes-pour-une-intelligence-artificielle-ethique.pdf, consulté le 28 août 2021.